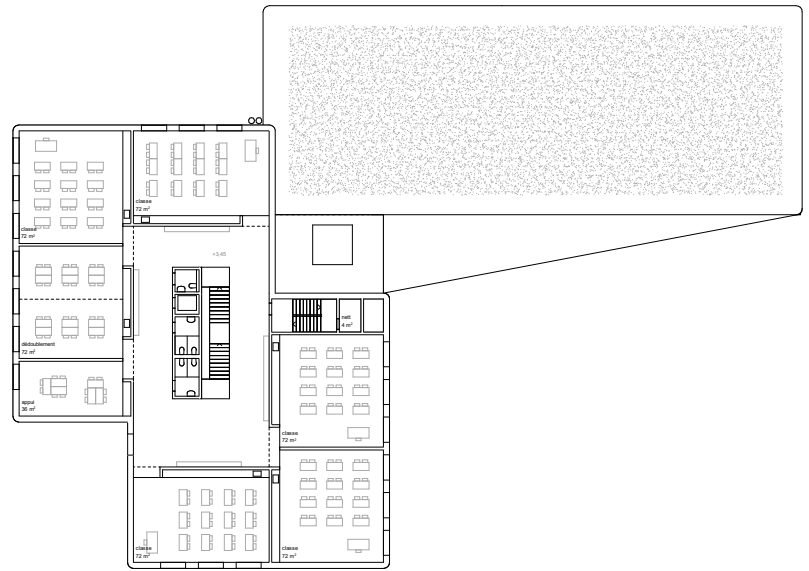
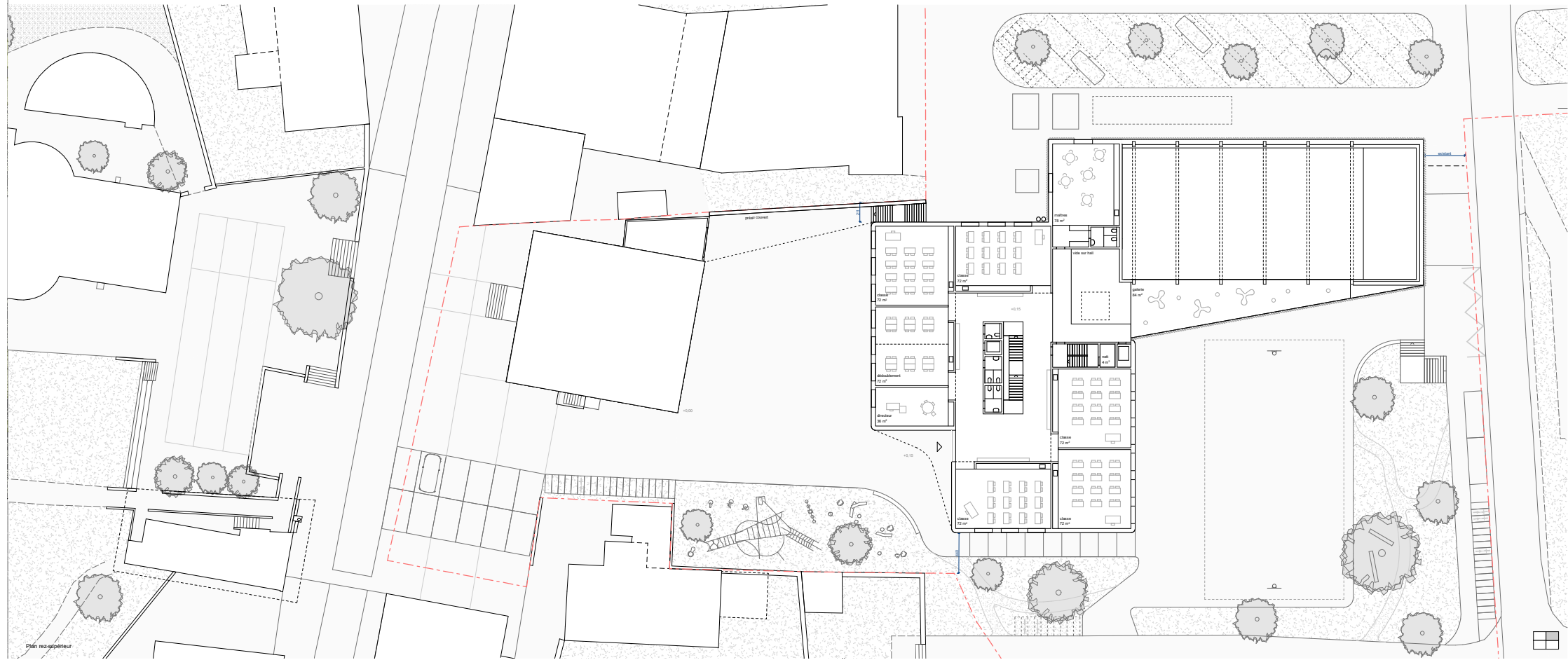


Plan étage 2



Plan étage 1



Plan rez-espècteur



Volumétrie et insertion urbaine

Le projet s'inscrit dans une logique de continuité avec la structure existante du village. Une grande salle polyvalente, dotée d'un caractère fort mais sobre et fonctionnel. Et au milieu, perpendiculairement à cet axe structurant, un réseau aéré et ouvert d'espaces extérieurs variés, entourant les différents bâtiments publics (UAIPE, loggia, bâtiment communal).

Par son implantation, l'école s'intègre dans ce réseau public, générant des synergies avec les bâtiments existants et prolongeant la bande piétonne et paraplage, offrant des lieux appropriés par la population. Elle se rend maintenant visible depuis la Place Centrale, s'intégrant pleinement dans la vie du village.

Le projet adopte une stratégie de construction mesurée : conserver ce qui peut l'être et reconstruire lorsque cela s'impose.

La structure principale de la salle polyvalente - isoloir et grande salle - est conservée, en valorisant sa charité d'origine. Le reste du bâtiment existant, caractérisé par une organisation confuse et des qualités spatiales faibles, est démolit.

Le programme de l'école est entièrement contenu dans la nouvelle construction, séparée en deux volumes, décalés en plan et en hauteur afin de s'intégrer harmonieusement dans l'échelle du site.

Ces volumes respectent les gabarits du bâti environnant (R+2) et utilisent le dénivelé du terrain, permettant une lecture à trois niveaux sur l'ensemble du projet, créant un ensemble équilibré avec le paysage local.

La composition volumétrique repose ainsi sur 3 formes géométriques simples qui s'intègrent entre elles, générant à la fois un ensemble scolaire et une échelle appropriée au village.

Accès, espaces extérieurs

La gestion des flux et des accès sur le site repose sur une répartition claire des fonctions. Les espaces publics sont différenciés selon leurs usages ou les bâtiments qui les jouxtent.

Au Sud, une bande Est-Ouest d'espaces extérieurs publics qui se lie avec le village. Le plateau bas est aménagé pour des activités sportives et événementielles, en relation avec la salle polyvalente. La plateforme accueille l'entrée principale de l'école et le cœur de récréation. Le jardin de jeux se trouve à proximité immédiate du centre du village, dans une zone facile à sécuriser pour les enfants.

La zone verte à l'Est est agrandie et sa pente adoucie, formant un espace arboré généreux et accessible aux personnes à mobilité réduite.

Le passage de la Forge devient une impasse véhiculaire, préservant les accès véhiculaires aux parcelles attenantes et permettant ainsi de donner la priorité à la mobilité douce dans cet axe transversal qui va desservant de l'UAIPE au nouveau complexe scolaire. L'ensemble s'organise en séquences paysagères différenciées.

Au Nord, une zone plus technique, discrètement arborée. Elle permet l'accès des véhicules de livraisons des plaquettes, un accès indépendant aux locaux du CAO, l'accès de maintenance de la chaufferie, aux garages privés voisins, ainsi qu'un accès direct à la caserne. Une liaison piétonne permet de rejoindre la cour et le cœur du village.

Le chemin de la Droguette, une voie de desserte requérait, avec une zone d'arrêt de bus, les places de dépôt-matras et des stationnements vélos-trottinettes, séparant le trottoir de la route.

Plusieurs sautoirs permettent de rejoindre le complexe scolaire depuis cette route : cheminement doux, escalier public ou via le chemin de la Forge.

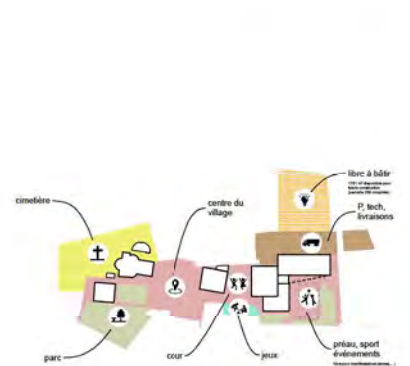
Les places de stationnement (véhicules ou vélos-trottinettes) sont réparties en différents points stratégiques du site, permettant de répartir les flux et de mieux répondre aux besoins.

Le cœur du bas peut être exempté de parking, permettant la pleine appropriation lors d'événements publics.

Par son implantation, le projet s'inscrit en outre dans une logique d'économie de terrain : l'entier de la parcelle, 266 est tassé libre, restant ainsi disponible pour de futurs besoins.



Insertion urbaine



Usages - espace public

Principe constructif et matériel

Le projet met en avant des choix constructifs simples et durables, en adéquation avec le contexte villageois et les exigences inhérentes à un bâtiment scolaire et public. La construction de l'école est faite en briques terre cuite monocouche isolante, un matériau performant, respirant et durable. Ce choix assure une excellente inertie thermique, et une mise en œuvre simplifiée. Il limite aussi le nombre de couches et évite ainsi l'effet « mitraillette ».

Les façades sont réduites à la chaux, ce qui permet de conjuguer respirabilité, résistance aux chocs et intégration harmonieuse dans le tissu bâti. Le relief vertical confère à l'ensemble, les corniches fines et les entrours bois des fenêtres choisies en éléments, confèrent au bâtiment une identité à la fois sobre et travaillée, qui respecte, en les réinterprétant, les éléments du bâti historique.

Le volume de la salle polyvalente est isolé et habillé d'une peau extérieure en bois agrippé. Cette enveloppe permet d'intégrer discrètement les ouvertures à l'air libre du revêtement, équilibrant ainsi la lecture des façades.

L'ensemble de ces choix traduit une volonté d'économie de moyens et de cohérence constructive, tout en assurant un haut niveau de confort pour les usagers.

La durabilité du projet envisagée de manière globale, à travers une approche environnementale intégrée et pragmatique, tant par le choix des matériaux que par sa logique d'implantation ou compatible et sa plénitude constructive. Le projet tire parti des démolitions nécessaires pour minimiser les excavations et valoriser les matériaux de démolition par le réemploi sur site.

Le béton utilisé pour les dalles et murs intérieurs est formé à partir de granulats recyclés et de ciments à faible teneur en clinker, réduisant significativement les émissions de CO₂.

Le projet privilégie ainsi un confort thermique passif, l'emploi de matériaux biosourcés et à faible empreinte carbone et une maintenance réduite. La proportion adaptée des vitrages et les protections solaires garantissent un confort thermique, associé à l'inertie thermique des matériaux massifs.

Les solutions sont végétalisées, contribuant à l'amélioration du microclimat local et à la rétention des eaux pluviales. Elles accueillent également des panneaux photovoltaïques, judicieusement répartis pour respecter les gabarits et les surfaces de plantation. La palette végétale privilégie des essences indigènes, adaptées au climat local, et participant à l'identité du lieu. Les revêtements de sol permettent l'infiltration des eaux de pluie.



Mobilité - accès - parking



Façade Ouest

Façade Est

Coupe longitudinale

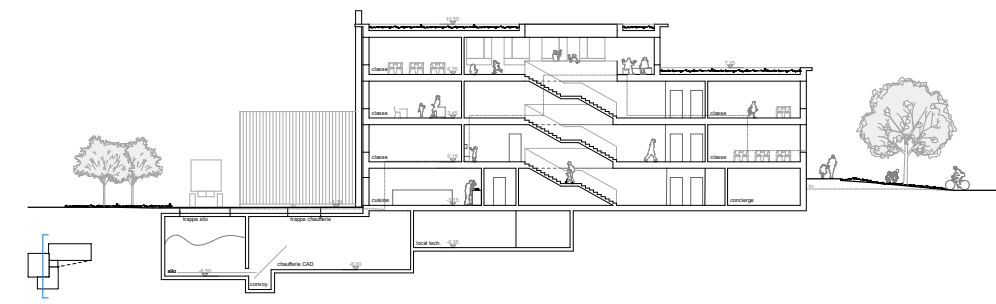
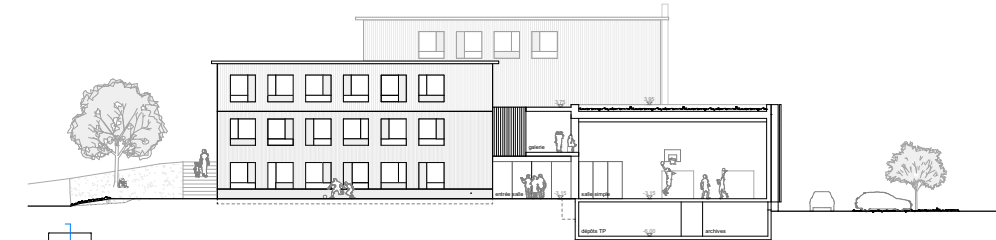
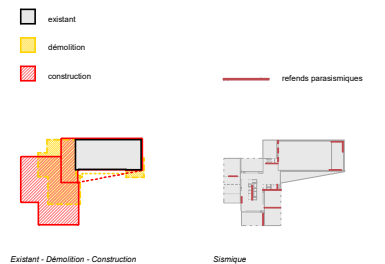
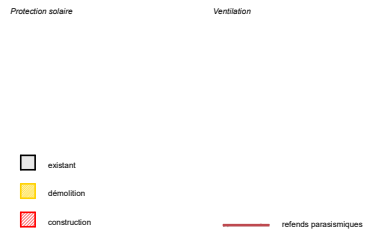
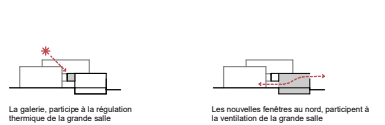


Concept parasismique et feu

Le projet répond aux exigences en matière de protection contre les séismes (selon norme SIA 261) grâce à l'intégration de refends parasismiques à l'intérieur de la nouvelle école. La salle de gymnastique fera également l'objet d'un renforcement parasismique par l'ajout de nouveaux refends en béton armé, disposés en doublement des murs existants. Ces éléments assurent la stabilité d'ensemble en cas de sollicitation dynamique, tout en étant intégrés de manière discrète dans l'organisation des espaces intérieurs. Le système porteur vertical garantit un comportement symétrique et stable du bâtiment, avec une répartition homogène des forces horizontales.

L'absence de refends verticaux sur les façades libère les élévations, favorisant une lecture pure et continue des volumes en briques. Le dimensionnement des éléments porteurs respecte les exigences de portées usuelles pour les bâtiments scolaires, optimisant ainsi les sections et la consommation de matériaux.

La cage d'escalier fermée assure la conformité du projet aux exigences de protection incendie. Cette circulation sécurisée dessert l'ensemble des niveaux, à l'exception de l'étage supérieur dont l'accès direct se situe à moins de 35 mètres.



Organisation et programme

Les 4 grands programmes (école, salle polyvalente, CAD, locaux de la commune) bénéficient chacun d'un accès indépendant depuis l'extérieur, tout en étant connectés par l'intérieur.

Cette double logique - indépendance et connexion - offre une grande flexibilité d'exploitation pour chaque groupe d'utilisateur : fonctionnement indépendant ou en synergie selon les besoins, avec une sectionner aisée grâce à une répartition en plan libérée et efficace.

École : Le programme de l'école est réparti par étage en 2 groupes de 3 classes, deux « L » inversés qui délimitent une zone centrale de distribution généreuse et polyvalente qui s'ouvre à l'Est et à l'Ouest. Ces dégagements lumineux deviennent ainsi des lieux d'interactions proches à des proportions diverses, notamment la galerie et l'espace du 2nd étage.

Salle polyvalente : La salle polyvalente existante est conservée dans son volume principal. Elle acquiert une véritable dimension publique avec un hall d'entrée généreux et en double hauteur. Le volume arrière existant contenant la galerie à l'étage et le local à engins est intégralement reconstruit : trop bas pour l'un, trop petit pour l'autre, il ne répond plus aux exigences actuelles. Puisque la salle est conservée, la galerie est remplacée. Par sa position, elle devient un espace multifonction : galerie pour la salle de sport, elle est également utilisable pour des activités de l'école ou d'autres manifestations. A l'extérieur, elle indique l'entrée de la salle polyvalente, sert de plateau couvert et joue un rôle de brise-soleil passif, participant à la régulation thermique de la grande salle.

Locaux annexes et communs : Répartis sous la salle polyvalente, avec accès extérieur depuis le chemin de la Rebouze, comme actuellement, leur configuration est restructurée pour gagner en efficacité. Les sociétés bénéficient d'un accès intérieur entre leur dépôt et la salle polyvalente.

Chauffière CAD : L'emplacement des locaux du CAD est stratégique d'un point de vue logistique : accès livraisons et maintenance directement depuis l'extérieur, dans une zone dédiée. Ils se trouvent également à l'emplacement du tracé actuel du CAD, et sont adjacents au local technique du complexe scolaire. Agencés de manière efficace, avec leurs cheminées en ligne droite, leur implantation facilite la maintenance tout en minimisant leur impact spatial et visuel.

